

Compte-rendu du conseil municipal du 16 janvier 2014

Le 16 janvier 2014 à 20 heures30, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence du maire Luc Villaret.

Étaient présents : Fénérier Sylvie, Sordoillet Nathalie, Torregrossa Claude, Jean Aigoin de Montredon, Sallery Roland, Nicole Caillaat, Michel Tasset, Adrienne Lautric, Philippe Pibarot.

Absent : Benoît Boubals.

Approbation du compte-rendu du conseil du 10 octobre 2013 par la signature du registre des délibérations.

1) Adhésion au Parc National des Cévennes

Le temps est venu de décider de l'adhésion à la charte du PNC élaborée en collaboration avec les collectivités locales et les acteurs de la société civile.

La zone d'adhésion dont nous faisons partie ne subira, contrairement à la zone cœur pas plus d'interdictions que celles imposées par la loi montagne depuis plus de 20 ans. Les communes s'engagent seulement sur des « recommandations » que nous avons déjà énumérées dans les bulletins précédents.

Les principales recommandations qui nous concernent sont :

- Démarche zéro pesticides/herbicides pour les employés municipaux et départementaux (nous n'en employons plus déjà à St Roman).
- Engagements sur les constructions « recommandables » (tant qu'il n'y a pas de PLU, la loi montagne qui nous régit est déjà assez sévère)
- Réglementation des panneaux publicitaires.
- Veiller à l'amélioration de la consommation d'énergie de l'éclairage public et à son impact (un régulateur sera installé à l'éclairage de Bourras).
- Limitation de la circulation motorisée sur les voies et chemins classés Natura 2000.

Après délibération, la municipalité vote l'adhésion à

l'UNANIMITÉ

2) Convention des transports scolaires

Autorisation est donnée au maire pour signer la convention qui est identique à celle de l'année passée.

3) Délibération pour l'eco-hameau

Le retard s'accumule et une nouvelle délibération nous est demandée concernant des détails mais aussi, pour cause d'obsolescence de l'ancienne délibération (on croit rêver).

Philippe Pibarot nous donne lecture de la nouvelle délibération qui est votée par le conseil à

l'UNANIMITÉ

4) Demande de subvention du Comité des Fêtes

L'annulation du Trail 2013 a mis le comité des fêtes dans la difficulté. Des achats et des frais ont été engagés sans espoir des subventions habituelles qui ne seront pas versées. L'assemblée générale du 24 janvier fera le point sur les comptes (voir plus

loin). D'ores et déjà, une subvention de 1000 € est votée à l'UNANIMITÉ moins une abstention (Roland Salery).

5) Questions et informations diverses

- Demande de subvention de l'association « Temps de pointes », créée en juillet 2011 par Nathalie Aubin, soliste du Ballet de l'Opéra de Paris et Franceline Escudié, professeur de danse classique, bien connue de nous puisque résidant à Saint Roman.

Accordé 30 € X 7 enfants suivant les cours afin de les aider pour une représentation à venir au théâtre de l'Albarède.

- Demande de subvention des « Restos du cœur »

Après débat contradictoire : démarche personnelle ou collective ?

Le conseil décide de ne pas répondre à cet appel : ...contre, ...abstentions....pour...

Les références seront indiquées dans le prochain bulletin communal afin que chacun puisse décider de par lui-même.

Fin du conseil à 22h 15